

Santé des sans-papiers

Communiqué de presse, mars 2009

Fédération des associations de médecins généralistes de Bruxelles, Fédération des maisons médicales, Médecins du monde.

Les médecins et acteurs de la santé en Belgique constatent une aggravation alarmante de la situation des sans-papiers. Ceux-ci sont contraints de vivre dans des conditions de très grande précarité, ce qui engendre toujours des dégâts sur le plan de la santé.

Mots clefs : migration, grève de la faim, sans-papiers, justice.

Ces dégâts sont parfois irréversibles comme nous avons pu le constater lors des précédentes grèves de la faim (particulièrement en ce qui concerne les pathologies chroniques comme le

diabète, les maladies cardio-vasculaires et respiratoires, mais aussi psychiatriques et infectieuses).

Dans toutes ces situations, parfois extrêmes comme les grèves de la faim, les soignants, au nom du principe de l'accès aux soins et de la dignité humaine, agissent en tant que travailleurs de santé responsables, témoins d'une situation de danger sanitaire que le système de protection sociale ne prend pas en charge. La lourdeur administrative engendrée par les démarches à réaliser pour obtenir l'accès aux soins, et le fait que cette prise en charge est concentrée sur quelques dizaines de médecins acceptant de soigner les personnes en situation irrégulière rendent de plus en plus difficile un suivi de qualité. Ceci pourrait avoir des conséquences sur l'ensemble de

la population.

Chaque fois, et de plus en plus, les équipes de soignants qui assurent le suivi de grévistes de la faim sont confrontés à des situations très lourdes sur le plan organisationnel mais aussi éthique, humain et émotionnel.

Les médecins et acteurs de la santé déplorent l'absence de décision en la matière et le report répété de solution politique, ce qui ne fait qu'augmenter le désespoir des sans-papiers, les poussant parfois à des actions désespérées, individuelles ou collectives.

Par ce communiqué, nous médecins et acteurs de la santé, insistons pour que cette situation trouve enfin une solution humaine pour les sans-papiers et digne d'un Etat de droit.

Réaction d'un ensemble de soignants de maisons médicales à Bruxelles en avril 2009

En tant que travailleurs des maisons médicales, nous sommes chaque jour confrontés aux problèmes rencontrés par les sans-papiers en Belgique. Nous accueillons chaque jour des personnes inquiètes sur leur sort et celui de leur famille, vivant dans l'illégalité et la précarité, en marge de la société.

D'après l'Observatoire européen de l'accès aux soins de santé de Médecins du Monde, si théoriquement 99 % des sans-papiers ont accès aux soins en Belgique, ils ne sont plus que 13,9 % dans la pratique. La moitié seulement des sans-papiers vivent dans un loge-

ment fixe, 9 % sont sans logement. Toujours selon l'Observatoire, 41,1 % vivent en Belgique depuis 1 à 3 ans, 34,4 % depuis 4 à 10 ans.

Ces personnes arrivent dans nos centres après un parcours long et ardu, souvent elles n'ont pas pu se soigner durant de longues périodes, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur les maladies chroniques et infectieuses. Elles vivent tenaillées par la peur d'être arrêtées, mises dans un centre fermé avant d'être renvoyées chez elles, ce qui entraîne un état de stress permanent et peut provoquer la décompensation de certains états psychiatriques. Bien souvent, elles se tournent vers les maisons médicales qui constituent un des rares lieux dont l'accessibilité leur est facilitée.

Il y a un peu plus d'un an, le Gouver-

nement belge avait, dans l'accord de Gouvernement, pris l'engagement de rédiger une circulaire reprenant des critères clairs pour la régularisation des sans-papiers. Ce faisant, le Gouvernement a suscité une expectative légitime parmi des milliers de sans-papiers qui répondent aux critères annoncés dans l'accord de Gouvernement. Force est de constater que cette promesse n'a pas été tenue et les sans-papiers vivent, avec raison, cette situation comme un déni de droit. Cette situation ne fait qu'augmenter l'incertitude et la précarité des sans-papiers vivant en Belgique, avec des conséquences importantes sur leur santé physique et mentale, ayant entraîné des actions de désespoir pour certains (grèves de la faim, occupation de grues...).

Durant ces trois dernières années, une dizaine de grèves de la faim se sont déroulées à Bruxelles, des grèves ont également éclaté en Wallonie et en Flandres. Le suivi des grévistes a été essentiellement effectué par des travailleurs des maisons médicales. Actuellement environ 600 personnes ont entamé une grève de la faim à Bruxelles. Les services de santé sont submergés et le suivi médical réalisé est pour le moins précaire.

Réaction de la Fédération des maisons médicales

Depuis plusieurs années, la Fédération avait pris des positions qui allaient dans le même sens ; la situation d'impasse politique, l'épuisement des protagonistes et la persistance de cette situation qui, sans même parler des grèves, a un impact délétère sur les états de santé, justifient amplement de renouveler cette prise de position. Elle sera transmise au conseil d'administration pour la valider comme document officiel de la Fédération. Entre temps, la Fédération a co-signé avec un large panel d'associations, d'universités, de groupes d'avocats, d'organisations non gouvernementales, une demande de rendez vous urgent auprès du premier ministre van

En tant que travailleurs des maisons médicales, face à ce problème de santé publique et devant l'immobilisme de nos politiques, nous demandons à la Fédération de prendre position sur le problème des sans-papiers et qu'elle interpelle le Gouvernement à ce sujet.

Nous comptons adresser le même message à l'Ordre des médecins ainsi qu'aux doyens des différentes facultés de médecine car nous pensons ne plus

Rompuy qui a pris le dossier sous sa responsabilité depuis quelques semaines.

Une réunion secrétariat général - groupe des accompagnateurs a ouvert un espace de dialogue, et de travail sur le sujet :

- un certains nombres d'arguments ont été mis en avant pour arrêter l'accompagnement des grévistes, stratégie dont l'impasse politique et éthique paraît évidente au vu des dernières régularisations obtenues, en dehors de tous critères sérieux ;
- L'absence de respect de l'accord de Gouvernement reste un problème majeur parce qu'il constitue un vide de références dangereux ; la Fédération envisagera l'utilité de se joindre plus institutionnellement aux coordinations existantes par ex-

pouvoir répondre réellement à notre mission de soignants dans de telles conditions. Nous désirons ainsi créer une vague de réflexion éthique et une prise de position telle que celle de l'Ordre des avocats.

Valérie Alaluf, Marie-Jeanne Wuidar, Chantal Hoornaert, Anne-Françoise Dille, Michel Roland, Mima Deflores, médecins généralistes en maison médicales.

emple à la Coordination et initiatives pour et avec les réfugiés et étrangers (CIRE) ;

- Des stratégies alternatives sont préparées notamment via l'utilisation du 9 TER (régularisations pour raisons médicales) ;
- Un chantier déjà ébauché sera réactivé sur le rôle de la Fédération en matière d'accès aux soins des « sans-papiers » ; le nombre de prise en charge étant très importante dans les maisons médicales. Des contacts avec Médecins du monde, la Fédération des associations de médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB) et les CPAS seront renforcés.

Jacques Morel, secrétaire général de la Fédération des maisons médicales.